

REGISTRE DES COMMUNICATIONS (article 67.3)

« Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès) »

Partie B : Entente de collecte de renseignements personnels nécessaires à l'exercice des attributions de la Régie de l'assurance maladie du Québec en vertu du premier alinéa de l'article 64 de la Loi sur l'accès et de communication de renseignements personnels en vertu de l'article 67 de cette même loi.

1. Quel est l'organisme pour lequel le renseignement est recueilli :

Régie de l'assurance maladie du Québec

2. Quel est le programme ou l'attribution pour lequel le renseignement est nécessaire

Admissibilité et à l'inscription au Régime d'assurance maladie du Québec

3. Quelle est la nature ou le type de prestation de services ou de mission:

Application du régime universel d'assurance maladie

4. Quelle est la nature ou le type de renseignement recueilli :

Le numéro d'assurance maladie du Québec, l'adresse de domicile et le numéro de téléphone de la personne qui a changé de nom ou de mention de sexe.

5. Quelle est la finalité de la cueillette (services aux citoyens et gestion du programme) :

En vertu de l'article 26 du Règlement sur l'admissibilité et l'inscription des personnes auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec (L.R.Q., A-29, r. 1), le citoyen a l'obligation d'aviser la Régie de tout changement relatif aux documents transmis au soutien d'une demande d'inscription dans les trente jours du changement.

6. Quelle est la catégorie de personne ayant accès au renseignement au sein de :

A) Services Québec :

Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique
Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
Technicienne ou technicien en administration
Personnel d'encadrement
Cadre juridique

B) L'organisation pour lequel le renseignement est recueilli :

Préposée ou préposé aux renseignements du centre de relation clientèle
Technicienne ou technicien en administration
Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique
Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
Personnel d'encadrement
Cadre juridique